
La formation pédagogique des enseignants dans l'enseignement supérieur catholique questionnée par l'Éducation nouvelle.

Le cas de l'institut supérieur de pédagogie de Paris (1941-1951)

Teacher training in catholic higher education questioned by new Education. The case of the Institut Supérieur de Pédagogie de Paris (1941-1951)

Laurent Gutierrez

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/2867>

DOI : [10.4000/histoire-education.2867](https://doi.org/10.4000/histoire-education.2867)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 août 2014

Pagination : 175-192

ISBN : 978-2-84788-649-8

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Laurent Gutierrez, « La formation pédagogique des enseignants dans l'enseignement supérieur catholique questionnée par l'Éducation nouvelle. », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 140-141 | 2014, mis en ligne le 31 août 2016, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/2867> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2867>

La formation pédagogique des enseignants dans l'enseignement supérieur catholique questionnée par l'Éducation nouvelle

Le cas de l'Institut supérieur de pédagogie de Paris (1941-1951)

Laurent Gutierrez

En créant son institut supérieur de pédagogie (ISP) en 1941, l'Institut catholique de Paris (ICP) poursuit une œuvre initiée, dès avant la Première Guerre mondiale au sein de sa faculté de lettres, par les abbés Jean Calvet et Gustave Jeanjean¹. Certes, cette formation professionnelle des maîtres destinés à exercer dans les établissements privés était vouée à se développer en réaction à la sécularisation croissante de la société française². Les différentes initiatives privées menées en la matière, depuis le XVI^e siècle sur le modèle du noviciat jusqu'au début du XX^e siècle avec le développement de cours normaux³, laissaient penser que ces

1 Laurent Gutierrez, «La naissance de la pédagogie scientifique à l'Institut catholique de Paris. La contribution de l'abbé Gustave Jeanjean», *Transversalités*, n°114, octobre-décembre 2010, p. 41-56.

2 Paul Gerbod, «Les catholiques et l'enseignement secondaire 1919-1939», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 18, juillet-septembre 1971, p. 375-414; René Rémond, «Les catholiques dans l'université française au XX^e siècle», *Cahiers universitaires catholiques*, mars-avril 1985, p. 3-11; Louis Secondy, «La formation des professeurs de l'enseignement secondaire catholique entre 1880 et 1913», *Revue d'histoire de l'Église de France*, n°206, janvier-juin 1995, p. 145-167; Bruno Poucet, «La formation des maîtres de l'enseignement catholique», in Antoine Prost (dir.), *La formation des maîtres de 1940 à 2010*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 193-207.

3 Bernard Coudrais, «Des petits séminaires, pour quoi faire?», in Guy Avanzini (dir.), *Pédagogie chrétienne, pédagogues chrétiens. Actes du colloque d'Angers des 28, 29 et 30 septembre 1995*, Paris, Don Bosco, 1996, p. 427-440; André Lanfrey, *Sécularisation, séparation et guerre scolaire. Les catholiques français et l'école (1901-1914)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003; Maurice Gontard, *La question des écoles normales primaires de la Révolution de 1789 à 1962*, Toulouse, CRDP, 1975.

essais allaient s'institutionnaliser. Profitant de la fermeture des écoles normales par le gouvernement de Vichy⁴, l'ISP incarne alors cette volonté de participer au perfectionnement pédagogique des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire des maisons et des œuvres d'éducation catholiques.

Dans les faits, cet ISP parisien a toutefois rencontré des difficultés de mise en adéquation de l'offre et de la demande de formation. Dans un contexte de réforme de l'enseignement public qui œuvre au renouvellement de sa pédagogie, les responsables de l'ISP sont contraints de revoir leurs priorités. Reléguée au second plan, l'étude pratique des méthodes actives est délaissée au profit d'une réflexion sur les fondements théologiques du mouvement de l'éducation nouvelle dont elles sont issues. Devant les impératifs structurels de la fin des années 1940⁵ qui déboucheront sur la création du secrétariat général de l'enseignement libre en 1951⁶, le système de formation des maîtres de l'enseignement privé est réorganisé dans une logique de réduction des coûts dont les effets seront perceptibles dans le cadre d'une formation de base mutualisée et, désormais, complétée par des options.

Afin de mieux cerner les motifs à l'origine de ces choix opérés entre 1941 et 1951, nous avons utilisé divers fonds d'archives parmi lesquels ceux des recteurs de l'ICP. Les autres sources exploitées nous ont permis de mieux cerner les logiques des acteurs appelés à apporter leur concours à l'entreprise initiée par Mgr Bressoles en 1940. Les archives du dominicain François Chatelain et du jésuite Pierre Faure ont été particulièrement éclairantes dans la compréhension des actions qu'ils menèrent, chacun à leur manière, dans le sens de l'introduction des méthodes actives dans l'enseignement catholique.

Dans le cadre de cette contribution à l'histoire de la formation des enseignants au sein de l'enseignement supérieur catholique, nous avons examiné, après avoir présenté les premiers essais en la matière avant la Seconde Guerre

4 Jean-François Condette, « Quand l'idéologie prime sur la pédagogie : Vichy, la fermeture des écoles normales et l'échec des instituts de formation professionnelle », in Jean-François Condette, Gilles Rouet (dir.), *Un siècle de formation des maîtres en Champagne-Ardennes, Écoles normales, normaliens, normaliennes et écoles primaires de 1880 à 1980*, SCEREN-CRDP-Champagne-Ardennes, 2008, p. 165-201.

5 Louis Collin, « Les instituts catholiques de France », in E. Bone, J.-S. Cuming, M. Marroquin et coll., *L'enseignement supérieur catholique en Europe*, Paris, Fédération internationale des universités catholiques, 1991, p. 113-135.

6 Bruno Poucet, *L'enseignement privé en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 et Bruno Poucet, « La formation des enseignants dans l'enseignement catholique avant la création des IUFM », *Les sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle*, vol. 46, n° 1, 2013, p. 73-93.

mondiale, la manière dont s'est structurée progressivement l'offre de formation à l'ISP. A cet effet, nous avons analysé dans le contexte de l'Occupation puis de la Libération, les tensions liées à l'étude scientifique des méthodes actives issues du mouvement de l'éducation nouvelle. Les arbitrages qui seront pris par l'ISP confirmeront les préceptes et les pratiques pédagogiques fidèles à la doctrine chrétienne dans un mouvement successif d'ouverture et de fermeture aux découvertes pédagogiques de son époque.

I. La formation des enseignants dans l'enseignement supérieur catholique

Les premiers essais

L'attention portée à la formation professionnelle des maîtres destinés à exercer dans les établissements catholiques apparaît assez tardivement dans l'enseignement supérieur catholique incarné par ses cinq Instituts⁷. Il faut attendre le début du XX^e siècle pour que celui de Paris propose des conférences publiques sur le thème de l'éducation et de la pédagogie. En 1910, des « Cours d'initiation à l'enseignement » font leur apparition aux côtés des cours ordinaires de préparation à la licence⁸. Au sein de la faculté de lettres de l'ICP, l'abbé Jean Calvet⁹ assure ponctuellement des « cours de pédagogie pratique » et l'abbé Gustave Jeanjean des conférences de *psychologie infantile et de pédagogie*¹⁰. Cette situation se maintiendra en l'état jusqu'en 1937, date à laquelle ouvre officiellement un « enseignement de pédagogie » à l'ICP. Programmé sur l'ensemble de la journée du jeudi¹¹, cette formation est composée de deux cours le matin et de travaux pratiques l'après-midi. Les enseignements théoriques comportant

7 Le 12 juillet 1875, l'Assemblée nationale votait à 50 voix de majorité la loi donnant la liberté à l'enseignement supérieur. Dès lors, naissaient respectivement les Universités libres de Paris, Lille, Angers, Lyon et de Toulouse. La loi de 1880 les ayant obligé à renoncer au titre d'« université », elles devenaient soit « Facultés » (Lyon, Angers), soit « Instituts » (Paris, Lille, Toulouse) catholiques.

8 *Annuaire de l'Institut catholique de Paris*. Programme des Facultés pour l'année 1910-1911, p. 161.

9 Collectif, *Un maître d'aujourd'hui, Jean Calvet*, Paris, De Gigord, 1952. J. Calvet sera, par ailleurs, directeur de la revue *L'Enseignement chrétien*. *Bulletin de l'enseignement secondaire* durant l'entre-deux guerres.

10 Il y dispensera également une série de six cours sur les problèmes de la pédagogie expérimentale, l'attention et la fatigue intellectuelle, la culture et la mémoire, l'interrogation en classe, le travail personnel des élèves et la correction des devoirs. Archives de l'ICP (désormais AICP), Fonds Jeanjean, P.17. Lettre à Monseigneur Baudrillart du 1^{er} août 1910.

11 Ce choix fut adopté afin de faciliter la fréquentation des professeurs en exercice à cet enseignement ouvert aux étudiants et étudiantes ainsi qu'aux religieux et religieuses enseignantes.

chacun annuellement vingt séances abordent, pour le premier, l'histoire des idées pédagogiques et les méthodes contemporaines d'enseignement et, pour le second, le développement physique et psychique de l'enfant ainsi que l'enseignement des différentes disciplines au collège. Les travaux pratiques sont d'orientation psychologique avec l'étude des tests d'orientation professionnelle, des examens d'enfants, des travaux d'anthropométrie et de physiologie appliqués à l'éducation. Parallèlement à ces enseignements qui préparent aux diplômes de la faculté des lettres et des sciences de l'ICP ainsi qu'à celui de la direction diocésaine de l'enseignement¹², est créé un *diplôme d'aptitude pédagogique*.

Cette initiative doit beaucoup à l'action de Gustave Jeanjean qui, malgré ses multiples tentatives auprès du recteur de l'ICP, Mgr Baudrillart, n'obtiendra pas la création d'une chaire de psychologie infantile. En effet, en l'absence d'un enseignement fondé sur cette discipline en Sorbonne « où la Chaire de « la science de l'Education » [est] confiée à des philosophes, au moins jusqu'ici, et non à des psychologues »¹³, Gustave Jeanjean souhaite investir ce territoire délaissé, selon lui, par l'Université française pour y organiser une formation scientifique des enseignants. Fort de cette expérience et répondant aux vœux, maintes fois exprimés par les évêques de France que soit organisée une formation professionnelle des maîtres catholiques¹⁴, Gustave Jeanjean et Jean Calvet, doyen de la faculté des lettres, invitent le cardinal Baudrillart à être le promoteur d'un rapprochement entre les Instituts catholiques de France afin d'aboutir à l'élaboration d'un programme commun de formation. Projet pour lequel est recruté le dominicain François Chatelain, spécialiste des questions de pédagogie et de psychologie de l'enfant.

L'apostolat pédagogique du père Chatelain

François Chatelain a trente ans lorsqu'il est ordonné prêtre en 1926. Titulaire d'une thèse en philosophie et en théologie, son intérêt se porte rapidement sur les questions de psychologie et de pédagogie. Dès 1928, il se rend au cours de vacances de l'Institut Jean-Jacques Rousseau à Genève où il fait la connaissance des principaux artisans de l'éducation nouvelle (Adolphe Ferrière, Pierre Bovet, René Nihard, Edouard Claparède). Dans le même temps, il rédige des comptes

12 AICP. Fonds Jeanjean, P.17. L'enseignement pédagogique à l'Institut catholique.

13 *Ibid.*

14 Le Comité national de l'enseignement libre (CNEL) est le premier mouvement d'Action catholique créé au sein de l'épiscopat français en 1931.

rendus d'ouvrages de psychologie pour *La Revue des sciences philosophiques et théologiques*¹⁵. L'année suivante, il participe au premier congrès international de psychologie (Paris, 21-27 mars 1929) au cours duquel il rencontre, entre autres, Jean Piaget, Ovide Decroly et Charles Baudoin qu'il considère comme ses maîtres en pédagogie expérimentale. Devant son intérêt grandissant pour ces questions, le père Marie-Vincent Bernadot décide de lui confier la section «Éducation» de la revue dominicaine *La Vie intellectuelle* qu'il vient de fonder. Dès lors, il n'aura de cesse de travailler à la diffusion des méthodes d'éducation nouvelle. Sa lecture de l'encyclique du Pape Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse (31 décembre 1929) l'amène à les examiner une à une et à en retenir les aspects essentiels pour les diffuser auprès des personnels de l'enseignement catholique. Tel est son souhait lorsqu'il lance la collection *Les Sciences et l'Art* de l'éducation aux éditions du Cerf en 1931¹⁶. Dirigée par un groupe de spécialistes belges et français, cette entreprise éditoriale se propose de

«enseigner les éducateurs sur le mouvement pédagogique contemporain, de l'apprécier au point de vue scientifique et à la lumière de la doctrine catholique et de rassembler ainsi, en vue d'une véritable préparation de l'enfant à la vie, les résultats acquis des sciences de l'éducation».

Nommé, la même année, professeur de pédagogie et psychologie de l'enfant à l'Institut catholique de Lille, François Chatelain y fonde, avec la collaboration du géographe Pierre Deffontaines¹⁷, le premier Institut supérieur de pédagogie en France. Parallèlement à ses activités dans l'enseignement supérieur catholique, il est appelé à assurer le secrétariat général de l'*Union des Trois Ordres* de l'enseignement libre¹⁸ au sein duquel il travaille au renouvellement de la pédagogie chrétienne. Ces fonctions, auxquelles il faut ajouter celle de co-directeur avec l'écrivain Robert Garric¹⁹ de la *Nouvelle revue des jeunes*, à partir

15 Fondée au Saulchoir, en 1907, par un groupe de dominicains, la *Revue des sciences philosophiques et théologiques* balaye, dès son origine, un large éventail de questions qui permet à certains membres de la congrégation de se tenir au courant, voire de participer, à quelques-uns des débats scientifiques du moment.

16 En vingt ans, cette collection publiera seize ouvrages.

17 Françoise Tétard, «Pierre Deffontaines, entre conversation et paysages», in Jean-Pierre Augustin, Vincent Berdoulay (dir.), *Modernité et tradition au Canada. Le regard des géographes français jusqu'aux années 1960*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 51-65.

18 Laurent Gutierrez, *L'Éducation nouvelle et l'enseignement catholique en France (1919-1939)*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, université Paris 8, 2008.

19 Pascal Bousseyroux, «Robert Garric, les équipes sociales et le travail social», *Vie sociale*, n°2, 2012, p. 67-83.

de 1932, amènent Mgr Bressolles, vice-recteur de l'ICP, à faire appel à lui pour mettre sur pied le nouvel *Institut supérieur de pédagogie* qui ouvre ses portes, sous l'occupation allemande, le 6 novembre 1941.

Former une nouvelle génération d'enseignants sous l'Occupation

La fondation de l'ISP naît ainsi dans un contexte qui, sous le gouvernement de Vichy, voit les écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices remplacées par des instituts de formation professionnelle²⁰. Ces derniers sont créés dans le but de participer au redressement national et de pallier diverses carences supposées (individuelle, familiale, sociale, patriotique) des instituteurs français tenus pour responsables de la débâcle de juin 1940²¹. Selon la formule du chroniqueur de la revue pro-pétainiste *Education*, Jean-François-Paul Leclercq, si la carence de l'éducation est la cause profonde de la défaite, la réforme de l'éducation sera la condition première du relèvement de la France²². L'exigence est donc à la refonte de l'institution scolaire. Cette dernière a pour mission, comme le signifie Jacques Chevalier, secrétaire d'État à l'Instruction publique, lors de l'une de ses allocutions radiodiffusées en janvier 1941, de former

« des personnalités libres sans oublier que la liberté ne peut s'épanouir qu'à la condition d'être réglée par une forte discipline morale et sociale, et qu'il faut obéir pour apprendre à commander. Nous développerons les intelligences comme nous trempérons les caractères, en les rappelant sans cesse au sens des réalités »²³.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1941, la loi du 15 août 1941, relative à l'organisation générale de l'enseignement public, attend des futurs instituteurs qu'ils s'unissent à la vie française. Tel est le souhait de Jérôme Carcopino²⁴, le nouveau secrétaire d'État à l'Éducation nationale lorsqu'il s'adresse aux français, le 2 septembre 1941 :

20 Jean-François Condette, « Former des maîtres sous Vichy. Les instituts de formation professionnelle et leur échec (1940-1944) », in Antoine Prost (dir.), *La formation des maîtres de 1940 à 2010*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p.39-54.

21 Rémy Handourtzet, *Vichy et l'école, 1940-1944*, Paris, Noësis, 1997.

22 Jean-François-Paul Leclercq, « La carence de l'éducation, cause profonde de la défaite. La réforme de l'éducation, condition première du relèvement », *Éducation (revue des parents et des maîtres)*, janvier 1941, p. 1.

23 Jacques Chevalier, « L'enseignement nouveau sera digne de la France nouvelle (allocution radiodiffusée) », *Éducation (revue des parents et des maîtres)*, février 1941, p. 1.

24 Louis Planté, « Au 110 rue de Grenelle ». *Souvenirs, scènes et aspects du Ministère de l'I.P. – Éducation nationale (1920-1944)*, Paris, Éd. Clavreuil, 1967 et Stéphanie Corcy-Debray, *Jérôme Carcopino, un historien à Vichy*, Paris, L'Harmattan, 2001.

«Je me suis [...] refusé à reconstruire une caste, dont ils [les maîtres] seraient les victimes ; je veux promouvoir une élite qui retrouvera sans arrière-pensée l'audience du pays tout entier»²⁵.

C'est avec cette conscience d'avoir un rôle important à jouer dans l'œuvre de rénovation nationale que l'ISP souhaite contribuer à la formation et au perfectionnement pédagogique des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de tous les éducateurs non professeurs dans le cadre du progrès technique des Maisons et des Œuvres d'éducation catholiques :

«À l'heure où les méthodes d'éducation subissent de profondes transformations, il a paru nécessaire qu'un Centre supérieur de pédagogie puisse, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue chrétien, guider avec compétence et autorité ceux qui assument la tâche plus lourde mais plus essentielle que jamais de l'éducation de la jeunesse»²⁶.

L'ISP se donne également pour mission de participer «avec autorité, au nom de la science catholique, dans les milieux scientifiques comme dans les milieux plus larges d'éducateurs» au débat sur l'éducation :

«On connaît l'ampleur des recherches entreprises depuis une vingtaine d'années, surtout dans le domaine de la psychologie de l'enfant et de la pédagogie expérimentale. Dans tous les pays du monde, des Centres d'études et de recherches, des écoles expérimentales ont été créées pour étudier, d'une manière scientifique, le développement de l'enfant [...]. Peu à peu, une nouvelle pédagogie s'est élaborée, extrêmement complexe et dans laquelle se mêlent les matériaux les plus divers : données scientifiques incontestables ou fragiles, thèses philosophiques ou sociologiques discutables, doctrines tendancieuses ou nettement hostiles au christianisme. Comment discerner dans un mélange aussi complexe, les éléments qui permettront à notre pédagogie chrétienne de s'enrichir et de progresser de ceux qui ne tendraient qu'à l'altérer et à la détruire ? Un travail délicat de discrimination s'impose, donc, d'autant plus urgent que les nouvelles doctrines et les nouveaux procédés pédagogiques proposés aux éducateurs au nom de la science expérimentale se répandent rapidement dans notre pays»²⁷.

La complexité de la situation étant ainsi circonscrite, il restait à penser une offre de formation suffisamment large pour y répondre selon les forces en présence.

25 Jérôme Carcopino, «La réforme de l'enseignement. Déclarations de M. Carcopino», *Éducation (revue des parents et des maîtres)*, décembre 1941, p. 218.

26 AICP. Fonds Blanchet, Bl. 12. Programme de l'Institut supérieur de Pédagogie, 1941-1942.

27 La rédaction, «Ouverture d'un Institut supérieur de Pédagogie à l'Institut catholique de Paris», *Éducation (revue des parents)*, novembre 1941, p. 216.

L'offre de formation de l'ISP

Appelé par Mgr Bressolles, Chatelain pense le nouvel ISP sur la base de cinq sections. La première est destinée à coordonner et susciter des travaux pédagogiques au sein d'un *Centre de recherche scientifique* qu'il dirige. À cet effet, il y organise des cours de perfectionnement pédagogiques à partir de l'étude des méthodes actives destinés principalement aux professeurs déjà en fonction. Des conférences et des séances de travail leur sont ainsi proposées en vue de les préparer aux diplômes d'études supérieures de pédagogie. La deuxième *section universitaire*, composée de cours de pédagogie et de psychologie de l'enfant, est dédiée aux étudiants qui souhaitent se présenter aussi bien aux examens de l'enseignement public que de ceux de l'enseignement libre (certificat de psychologie et de pédagogie ; option « psychologie pédagogique » du certificat de psychologie ; diplôme d'études supérieures ; épreuves de la licence en philosophie scolastique). La troisième section, organisée en accord avec la direction de l'enseignement libre de Paris, prépare au *Certificat libre d'aptitude à l'enseignement primaire* (CLAEP)²⁸. Pensée sur deux années, cette formation au sein de cette *section normale primaire* propose des cours théoriques (initiation à la psychologie de l'enfant, méthodes pédagogiques, conduite de classe) en alternance avec des stages²⁹ et des cours pratiques. La quatrième section d'une durée d'un an est conçue sur le même mode à destination des professeurs désirant passer le *Certificat libre de pédagogie de l'enseignement secondaire* (CLPES). Les cours théoriques portent sur la philosophie de l'éducation chrétienne, la psychologie de l'enfant, les méthodes et l'orientation dans l'enseignement secondaire. Les cours pratiques, dispensés par Jean Calvet, abordent les questions relatives à la conduite de classe, à la pédagogie de chaque discipline ainsi que des explications de textes pédagogiques. La *section de pédagogie religieuse*, cinquième et dernière section de ce nouvel ISP, forme en deux ans les professeurs chargés de l'instruction religieuse dans les collèges de jeunes gens et de jeunes filles

28 Équivalent du *Certificat libre d'aptitude pédagogique* (CLAP). Voir Bruno Poucet, « La formation des enseignants dans l'enseignement catholique avant la création des IUFM », *Les Sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle*, vol. 46, n° 1, 2013, p. 73-93. Et Bruno Poucet, « L'enseignement catholique : des structures historiquement marquées », in Jean-François Condette et Marguerite Figeac-Monthus (dir.), *Sur les traces du passé de l'éducation ... Patrimoines et territoires de la recherche en éducation dans l'espace français*, Bordeaux, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2014, p. 209-220.

29 Les notes obtenues à la suite de ces stages en établissements, agréés par l'ICP, sont prises en compte pour l'examen.

en leur donnant, d'une part, une culture religieuse (cours de théologie) et, d'autre part, une solide formation technique (cours de pédagogie catéchistique complétés par des stages pratiques).

Avec son ISP, l'ICP confirme les premiers essais initiés au début du XX^e siècle par Jean Calvet et Gustave Jeanjean au sein de la faculté des lettres. Plus qu'une initiation à l'enseignement, l'ISP se propose de former de nouvelles générations d'enseignants intéressées par les méthodes d'éducation nouvelle dont la compatibilité avec la doctrine chrétienne se voit rapidement interrogée par les responsables de cette institution.

II. La force de l'orthodoxie chrétienne

Ces sections et leurs contenus évoluent rapidement devant le « développement inespéré »³⁰ que connaît cet ISP. Trois ans après son ouverture, il compte déjà 917 étudiants. Le souhait de Mgr Bressolles de « donner à cet enseignement une importance et un rayonnement beaucoup plus grand »³¹ est vite atteint grâce, d'une part, à l'obligation faite aux professeurs exerçant dans les écoles primaires de l'enseignement libre de Paris qui souhaitent être titularisés d'obtenir leur *Certificat libre d'aptitude à l'enseignement primaire* et, d'autre part, au mode de recrutement des professeurs invités à y enseigner. Les directeurs des cinq sections que sont respectivement François Chatelain (section centre de recherche scientifique et section universitaire), le chanoine Hamayon (section normale primaire), Jean Calvet (section normale secondaire) et le chanoine Charles (section de pédagogie religieuse), appellent plusieurs nouveaux intervenants à concourir à la formation de leurs étudiants. Tout comme dans les instituts de formation professionnelle de la période de Vichy, l'équipe éducative est resserrée autour de son directeur ou de sa directrice (en l'occurrence, ici, autour d'un ecclésiastique). Les titulaires y sont présents dans une faible proportion au regard du nombre de chargés de cours. À la rentrée universitaire 1944-1945, la *section normale primaire* compte huit chargés de cours pour un seul professeur titulaire (le responsable de la section). Ils sont quinze dans la *section de pédagogie religieuse* et vingt-trois dans la *section normale*

30 Jean Calvet, « Nouvelles de l'Institut catholique », circulaire du 2 février 1944. Bibliothèque de Fels, 200 RICP.

31 AICP. Fonds Bressolles, P.124. Lettre de mars 1942 au R.P. Lacroix (Supérieur de l'école diocésaine Rocroy Saint-Léon. Paris, 10^e arrondissement).

secondaire³². Dans cette dernière, outre le père Jean Rimaud, directeur de la nouvelle *section d'éducation familiale* de l'ISP³³, il est fait appel à Jean Jaouen, connu pour ses travaux sur la formation sociale des adolescents³⁴ ainsi qu'à Maurice Duprey, directeur de l'école de Saint-Martin de Pontoise, établissement secondaire catholique fondé en 1929 sur le modèle de l'école des Roches³⁵.

Des difficultés de recrutement

À la tête de la section d'enseignement supérieur, Chatelain poursuit son travail d'élaboration et de développement d'une pédagogie active chrétienne. À cette fin, il déploie une énergie considérable en direction des maîtres des écoles catholiques qui restent, pour leur majorité, ignorants des bénéfices qu'ils pourraient retirer de l'étude des méthodes actives. Le sens de son engagement s'inscrit également dans le contexte de réforme de l'enseignement public qui ne le laisse pas indifférent :

« Les méthodes actives qui n'avaient jusqu'ici retenu l'attention que d'un nombre assez restreint d'éducateurs viennent de s'imposer à tout le monde, même au grand public. Les quotidiens, les hebdomadaires, y consacrent des colonnes depuis la création des *sixièmes nouvelles* »³⁶.

Plus que jamais, il convient d'informer la communauté des éducateurs chrétiens des progrès susceptibles d'être réalisés par l'emploi raisonné et adapté des méthodes actives afin que les établissements catholiques puissent s'imposer par la compétence réelle de ses maîtres et la qualité de son enseignement :

« L'enseignement libre se trouve aujourd'hui devant un travail *urgent*, pressant, à cause des progrès rapides de l'enseignement public. [...] Il manque d'éducateurs avertis des méthodes actives (ne s'étant jusqu'ici pas intéressé, sauf exception, à ces méthodes), il manque de centres de formation, de classes d'essais, analogues à ces sixièmes actives qui serviront de stages pour les maîtres appelés l'an prochain à faire d'autres sixièmes ou cinquièmes actives. C'est vous dire la nécessité pour nous éducateurs d'étudier sérieusement ces méthodes et pour l'enseignement libre de constituer des cadres compétents et de ne pas se laisser *distancer* »³⁷.

32 AICP. Fonds Blanchet, Bl.12. Programme de l'Institut supérieur de pédagogie, 1944-1945.

33 AICP. Fonds Blanchet, Bl.12. Programme de l'Institut supérieur de pédagogie, 1943-1944.

34 Laurent Gutierrez, « Jean Jaouen » (p. 413-414), in Guy Avanzini et coll. (dir.), *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, Paris, Don Bosco, 2010 (2^e éd. revue et augmentée).

35 « Je trouvais à l'école des Roches, l'illumination et la voie ». Maurice Duprey, « L'intuition créatrice », in Collectif, *Maurice Duprey, Prêtre et éducateur de notre temps*, Paris : Vinci, 1995, p. 35.

36 Archives privées François Chatelain (APFC). Cours « Pédagogie active » du 5 novembre 1945.

37 *Ibid.*

Ce plaidoyer ne va toutefois pas rencontrer l'adhésion de la hiérarchie de François Chatelain dont la principale préoccupation reste liée au nombre d'inscriptions. Devant les difficultés de recruter des étudiant(e)s pour cette nouvelle formation³⁸, Mgr Bressoles écrit aux supérieur(e)s des nombreux établissements de son diocèse afin qu'ils leur envoient des congréganistes. Les réponses négatives s'accumulent devant une formation dont la charge de travail est trop lourde pour les professeurs en poste :

« Les religieuses ou les professeurs auxquelles nous pensons pouvoir faire préparer le Certificat de Pédagogie secondaire étant toujours soit par leurs études, soit par l'enseignement, il nous semble difficile – au moins actuellement – d'envisager une formation aussi chargée [...]. Les certifiées du 1^{er} degré pourraient continuer à suivre l'un ou l'autre cours de Psychologie ou de Pédagogie pour se perfectionner, mais pourraient difficilement donner tout le temps indiqué »³⁹.

D'autres difficultés lui sont rapportées à cette occasion comme celle liée à l'absence d'internat dans la capitale pour les congréganistes qui ne résident pas à Paris ou encore l'exigence que cette formation soit dispensée uniquement à destination des sœurs⁴⁰ quand bien même la gent masculine est très faiblement représentée durant ces premières années⁴¹. Face à ces contraintes matérielles, un enseignement par correspondance est pensé, dès 1942, avant d'être écarté devant « l'opposition assez vive du Directeur de l'enseignement diocésain »⁴² par peur de ne pas pouvoir en maîtriser l'exploitation et la diffusion⁴³. Une session

38 La multiplication du nombre de diplômes, créés durant la guerre, va engendrer une proportion plus importante des ajournés parmi les candidats à ces certificats. Nombreux seront les étudiants qui fréquenteront les facultés mais qui ne seront pas à même d'en recevoir l'enseignement. L'incompatibilité de ces formations avec le temps de travail des étudiants salariés explique, en grande partie, pourquoi seuls 37% des 12 101 candidats seront reçus en 1945 à la faculté des lettres. Halphen Louis et coll., *Aspects de l'Université de Paris*, Paris, Albin Michel, 1949, p. 245.

39 AICP. Fonds Bressolles, P.124. Lettre du 21 juin 1942 de la supérieure du cours Maupré (71, rue de Grenelle, Paris, 7^e arrondissement).

40 L'assimilation de l'enseignement des filles à celui des garçons n'a pas attendu la Libération dans les instituts catholiques. Les difficultés liées aux inscriptions accélèrent ce phénomène jusqu'à constater la supériorité du nombre de jeunes filles à celui des garçons à partir de 1945. Ainsi, à la faculté des lettres dont dépend l'ISP, on comptera 5 474 filles contre 3 875 garçons. Halphen Louis et coll., *op. cit.*, p. 244.

41 En 1941-1942, on compte 1 seul homme sur les 27 inscrits préparant le CLAEP ; L'année suivante, ils seront 2 sur 26 ; En 1943-1944, ils seront 5 sur 24. AICP. Fonds Jeanne Brichet, P. 199 (J. Brichet est la secrétaire de l'ISP).

42 AICP. Fonds Bressolles, P.124. Lettre à la R.M. Marie de la Trinité de Kervingant en date du 28 octobre 1942.

43 Il est à noter que Mgr Bressolles, à l'initiative de ce projet, avait obtenu l'accord de l'ensemble des professeurs à l'exception du père Chatelain avant que ne s'y oppose le directeur de l'enseignement diocésain.

est alors organisée, à Pâques, afin de permettre aux congréganistes en exercice de préparer et de passer le certificat de pédagogie⁴⁴. Cette formule qui ne remportera pas un franc succès, ne sera pas reconduite.

L'éviction progressive de F. Chatelain de la direction de l'ISP

Cantonné aux cours qu'il dispense au sein de la section d'enseignement supérieur et à des conférences ponctuelles données, d'une part, aux étudiants de la section normale primaire et, d'autre part, à celles et ceux, peu nombreux, qui fréquentent le centre de recherche scientifique qu'il dirige, François Chatelain sait que son action porte peu :

«Je voudrais tant que l'Institut de pédagogie ait pour but de faire progresser notre pédagogie chrétienne concrètement dans les écoles mais ce vœu, je n'ai aucun moyen de le réaliser puisque je n'ai que des étudiants et à peu près aucun professeur d'enseignement libre parmi mes élèves»⁴⁵.

Devant ces difficultés à mobiliser les professeurs de l'enseignement catholique⁴⁶, François Chatelain crée avec Roger Cousinet⁴⁷, *L'École nouvelle française* (ENF) à l'automne 1945. Cette association pédagogique, sous la présidence d'honneur d'Adolphe Ferrière, figure tutélaire du mouvement de l'Éducation nouvelle, se donne pour but «le progrès et l'extension d'une éducation nouvelle, désintéressée, étrangère à toute autre préoccupation que celle de l'épanouissement physique, moral et spirituel de l'enfant»⁴⁸. Entouré d'un groupe de spécialistes, venus d'horizons divers⁴⁹, acquis à cette volonté de rejeter toute ingérence ou influence politique quelle qu'elle soit, le père Chatelain ne fait pas profession ouverte de foi catholique dans cette revue. Ce choix peut être

44 Une répétition des six premiers cours déjà donnés au mois de novembre et décembre 1942 avait été organisée le samedi 2 janvier 1943 par le R.P Rimaud et la mère Marthe de Jésus.

45 AICP. Fonds Marie Fargues. Lettre du père Chatelain du 20 septembre 1942.

46 Dans le cadre de ses enseignements durant l'Occupation, F. Chatelain accueille des congréganistes en formation visant essentiellement l'obtention de la licence ès-lettres provenant de l'Institut Notre-Dame-des-Champs, La Bruyère, Médiç, de la Providence, de la Tour, de l'Assomption, du cours Notre-Dame-de-France, Valton, Maupré, du collège d'Hulst, de l'école Sainte-Marie et des religieuses trinitaires. AICP. Fonds J. Brichet, P.199.

47 Cet ancien inspecteur de l'enseignement public primaire, connu pour sa méthode de travail libre par groupes, est alors chargé du cours de pédagogie à la Sorbonne. Laurent Gutierrez, «Présentation», in Roger Cousinet, *Une méthode de travail libre par groupes*, Paris : Fabert, 2011, p. 7-32.

48 Encart éditorial présent au verso de la page de garde du n°1 de *L'École nouvelle française* de décembre 1945.

49 André Berge, Marie-Anne Carroi, Roger Cousinet, Pierre Deffontaines, Geneviève Dreyfus-Sée, Jean Dublineau, Henri Van Etten, Madeleine Guéritte, Germaine Lary, Marie-Aimée Niox-Chateau, Jean Plaquevent et Jean Roger.

difficilement admis au sein de sa communauté malgré les efforts qu'il déploie afin d'en expliciter le projet :

«il va de soi qu'elle [la revue] ne contient rien d'incompatible avec notre foi. Mais elle ne contient rien non plus qui puisse heurter les lecteurs non catholiques. Elle respecte les convictions de tous, tout en restant, comme toute éducation nouvelle authentique, profondément spiritualiste. Au point de vue chrétien, on découvre d'ailleurs un accord profond entre la pédagogie active et l'Évangile. La *pédagogie nouvelle* est vraiment un *retour vers l'esprit évangélique*, en donnant le respect de la personnalité voulue par Dieu pour chaque enfant. La grâce respecte la nature et la perfectionne. Nous demandons souvent par les méthodes anciennes, des miracles à l'encontre des lois naturelles et donc divines ; et nous perdons des forces en utilisant mal les puissances de développement mises par Dieu dans l'enfant »⁵⁰.

Cette entreprise associative interconfessionnelle, dont le caractère irénique est défendu par Chatelain, est mal accueillie par Mgr Bressolles. À l'heure où l'ISP réfléchit à une formation adaptée aux professeurs de l'enseignement catholique dans un contexte qui voit la réouverture des écoles normales, cette initiative ne correspond pas aux attentes des responsables de l'ICP qui y voient une dispersion des efforts voire une entreprise concurrente. Ce sentiment est amplifié lorsqu'en 1946, la hiérarchie du père Chatelain est mise au courant de son projet de fonder une école expérimentale mixte, non confessionnelle, rattachée à l'ENF. Le succès de cette école nouvelle de *La Source*⁵¹ qui s'installe à Meudon en 1948, auquel il faut ajouter le succès d'audience de la revue de l'ENF, explique, en partie, les raisons pour lesquelles François Chatelain est progressivement marginalisé jusqu'à être écarté des instances de décisions notamment lorsqu'il s'agira de renouveler le comité directeur de l'ISP. Comité dont Chatelain sera écarté au profit du jésuite Pierre Faure.

Priorité à l'orthodoxie : la nomination du père Pierre Faure

Connu pour ses positions en faveur de la défense de l'enseignement libre au sein du Centre d'études pédagogiques (CEP) de Vanves dès 1938, le jésuite Pierre Faure acquiert une solide réputation à la Libération avec son ouvrage *L'école et la cité*⁵² dans lequel il traite du lien étroit existant entre le statut scolaire

50 François Chatelain, «Conférence d'ouverture. Session Pédagogique. Saint-Charles – 8-14 septembre 1949», *Entre nous*, n°8, 1949, p.4.

51 Laurent Gutierrez, «“La Source”, les raisons d'un succès (1946-1975)», *Les Études sociales*, n°145, 1^{er} semestre 2007, p.81-93.

52 Pierre Faure, *L'école et la cité*, Paris, Spes, 1945. Préface de Mgr Saliège, archevêque de Toulouse.

des écoles catholiques et le contexte socio-économique de son époque. L'année suivante, dans *Neutralité et laïcisme*⁵³, les passages qu'il consacre à la liberté de l'enseignement lui confèrent une certaine notoriété auprès des évêques de France. Mgr Bressolles qui, avant son départ de l'ICP⁵⁴, œuvre au retour d'une certaine orthodoxie chrétienne sur le plan de l'orientation pédagogique de l'ISP, voit en Pierre Faure son futur directeur :

« Mgr Bressolles [...] veut me présenter à Mgr Blanchet [...], comme Directeur de l'Institut Pédagogique de l'Institut Catholique et de ses annexes [...] J'ai objecté qu'il y avait d'autres personnalités en vue donnant depuis plus longtemps que moi des cours à l'Institut Catholique. Mais en fait, avec beaucoup de simplicité, Mgr Bressolles m'a dit qu'il ne pouvait et ne voulait aucunement confier la pédagogie au R.P. Chatelain qui sera affecté à la recherche. Son jugement n'est pas assez sûr pour qu'on le charge de cours publics et surtout d'un poste où il y aurait orientation doctrinale. [...]. Si Mgr Bressolles et Mgr Blanchet pensent faire appel à moi, c'est probablement parce que depuis deux ans, on m'a confié un nombre croissant de cours assez importants dans les différentes sections de l'Institut de Pédagogie. La nature de ces cours ne m'avait pas fait illusion. On voulait que sur des questions assez délicates, les positions doctrinales soient affirmées »⁵⁵.

Contrairement à François Chatelain, Pierre Faure fournit les garanties nécessaires en la matière. À la direction de la nouvelle revue du CEP *Pédagogie, éducation et culture*⁵⁶, il

« s'efforce d'apporter aux éducateurs une information large et une doctrine sûre qui les aident à former l'homme dans l'enfant, et dans le chrétien, le responsable de ses frères. Toute pédagogie relève d'une spiritualité. En acquérir une plus vive conscience apporterait de la clarté dans les discussions, l'ordre et la sécurité dans l'action. Parmi les objectifs à assigner à la pédagogie en 1945, n'est-ce pas le plus important ? Celui dont dépend le succès de la réforme entreprise et l'avenir de la France ? »⁵⁷.

53 Pierre Faure (dir.), *Neutralité et laïcisme*, Paris, Spes, 1946.

54 Il sera remplacé par Mgr Blanchet à la fonction de vice-recteur de l'ICP à la rentrée 1947-1948.

55 Lettre de P. Faure adressée aux R.P. Sevestre et R.P. Bith, le 6 juin 1947. Cité par Anne-Marie Audic, *Pierre Faure, s.j. 1904-1988 Originalité d'une œuvre éducative et d'une pensée pédagogique*. Thèse de doctorat, université de Lyon 2, 2 t., 1997, p. 230.

56 Parmi les collaborateurs de cette revue fondée en décembre 1945, notons la présence de Henri David, Jean Abellé, Georges Naidenoff ou encore Paul Foulquié. Le CEP éditera également un recueil mensuel d'informations en lien avec l'actualité pédagogique intitulé *Documents pédagogiques*.

57 Pierre Faure, « Tour d'horizon et Perspectives », *Pédagogie*, n° 1, décembre 1945, p. 15.

Dans cette perspective, il met à l'étude les « méthodes actives » en leur consacrant cinq numéros thématiques en quatre ans⁵⁸. Dans chacun de ces dossiers est analysée la filiation de ces pédagogies avec les fondements de la pensée éducative chrétienne. Dans ses articles, Pierre Faure montre que l'on retrouve les sources de ces méthodes aussi bien chez Platon que chez Mgr Dupanloup, Saint-Augustin ou encore dans le *Ratio Studiorum*⁵⁹. Il en résulte un discours qui s'apparente à une sorte de justification doctrinale où les méthodes actives ne sont que l'aboutissement, dans les faits, de préconisations d'inspiration chrétienne fort anciennes. Présenté sous cet angle, le mouvement de l'éducation nouvelle apparaît, ni plus ni moins, comme un avatar de l'histoire de l'éducation. De cette manière, le père Faure acquiert une autorité plus sûre que celle de François Chatelain qui se voit progressivement déposséder de ses cours.

La comparaison des programmes de l'ISP entre 1944 et 1951 est significative de cette évolution. Rentré à l'ISP au cours de l'année universitaire 1944-1945, le père Faure assure alors un seul enseignement sur *les grands systèmes pédagogiques*⁶⁰. En 1951-1952, il en dispensera huit⁶¹. Sur cette même période, le père Chatelain voit le nombre de ses interventions diminuer jusqu'à n'assurer que des cours de pédagogie et de psychologie de l'enfant au sein de la section universitaire. À la rentrée 1947-1948, ses enseignements consacrés aux méthodes actives sont confiés à Pierre Faure et à trois autres collaborateurs du CEP⁶². Dans le même temps, ses espoirs de pouvoir former des apôtres-éclaireurs au service d'une avant-garde destinée à transformer « ce milieu d'éducateurs un peu routinier, très pauvre aussi, de plus en plus "misérable" financièrement »⁶³, s'éloignent de plus en plus. Au sein du nouveau plan de formation proposé par

58 Au-delà de ces livraisons (n°2 de janvier 1946, n°4 de mars 1946, n°6 de juin 1947, n°5 de mai 1949, n°10 de décembre 1949), d'autres numéros discuteront des possibilités de transposition des « méthodes actives » aussi bien dans le cadre de l'enseignement de l'histoire (n°3 de mars 1947) que dans celui de la formation religieuse (n°4 d'avril 1947).

59 Pierre Faure, « Méthodes actives – Définitions », *Pédagogie*, n°2, Janvier 1946, p.2. Son confrère, le père François Charmot estimait, quant à lui, dans son ouvrage, *La pédagogie des jésuites* (Paris, Spes, 1943), que les « méthodes d'éducation et d'enseignement aux XVI^e et XVII^e siècles [étaient déjà] essentiellement actives! ».

60 AICP. Fonds Blanchet, Bl.12. Programme de l'Institut supérieur de Pédagogie, 1944-1945.

61 Les thèmes de ces cours portent sur *Platon, Montaigne, la pédagogie des jésuites, Rousseau, Pestalozzi, Froebel, la pédagogie decrolyenne, le plan Dalton et le système de Winnetka* ou encore *les rénovations dans l'enseignement traditionnel*.

62 Voir, ici, Anne-Marie Audic, *op. cit.*, p.231.

63 Archives de l'Institut Jean-Jacques Rousseau. Université de Genève. Fonds Adolphe Ferrière. Ad. F. C.1/17. Lettre de François Chatelain à Ferrière en date du 17 mars 1946.

l'ISP à partir de la rentrée 1948-1949⁶⁴, la section d'enseignement supérieur, dont il reste le directeur, est désormais hébergée parmi les «Sections particulières d'études pédagogiques»⁶⁵. Dès lors, ses enseignements sont proposés au titre de la préparation à divers certificats⁶⁶ limitant ainsi la portée de son action propagandiste en faveur de l'étude des méthodes actives dans l'enseignement catholique.

Rassurer faute de convaincre

Malgré ces difficultés, Chatelain poursuit son apostolat pédagogique. Il sait qu'il convient, avant tout, de rassurer la communauté des éducateurs catholiques et, en premier lieu, ceux qui pourraient l'accompagner dans cette tâche. En mai 1949, il prend l'initiative de réunir les professeurs de pédagogie des facultés catholiques⁶⁷ afin d'échanger avec eux sur les conceptions et les orientations respectives de chacun des ISP. Cette rencontre vient en réponse aux doutes exprimés par certains de ses collègues :

«Je comprends l'impression de chaos que peuvent faire les théories des éducateurs que vous me citez : Ferrière, Claparède, etc. ; mais, à mon avis, ce n'est pas sur ces livres seulement qu'il faut juger l'école active, mais sur les innombrables classes actives avec lesquelles, il faut avoir un contact concret et si possible approfondi ; la pratique ici modifie souvent la théorie»⁶⁸.

Cette réunion est aussi l'occasion pour Chatelain d'affirmer les positions chrétiennes sur quelques-unes des questions qui font alors polémique à l'instar des orientations scientifiques prises par l'institut de psychologie de la Sorbonne

64 Désormais, l'ISP délivre son diplôme qu'après deux années d'études dont chacune est sanctionnée par un examen. Chaque année comprend les enseignements de psychologie pédagogique et ceux optionnels rattachés aux formations spécialisées (section primaire, section secondaire, section d'études anthropotechniques).

65 Outre la section d'enseignement supérieur, trois sections sont proposées : «Débats sur les problèmes actuels d'éducation et d'enseignement» dirigée par Pierre Faure ; «Section de pédagogie religieuse» dirigée par M. Enne et la «Section d'éducation familiale» dirigée par J. Rimaud. Hormis la section dirigée par le père Chatelain qui délivre un «diplôme de perfectionnement pédagogique» après deux ans d'études et la soutenance d'une «thèse», les autres sections ne donnent pas lieu à certificat ; la «Section de pédagogie religieuse» préparant uniquement au titre de «monitrice paroissiale» après trois ans d'études.

66 Certificats de psychologie de l'enfant et de pédagogie ; option «psychologique» du certificat de psychologie et épreuve de la licence en philosophie scolastique.

67 Leurs représentants sont les abbés R. Jolivet et Léon Barbey pour Lyon, Collières pour Toulouse, Yves Langrée pour Angers, Albert Carnois pour Lille et François Chatelain pour Paris.

68 Lettre du 12 décembre 1947 à Léon Barbey. Je remercie Marie-Thérèse Weber de m'avoir communiqué cette lettre.

qui travaille, selon lui, à la démonstration d'un déterminisme biologique. Il rappelle également la nécessité d'être vigilant vis-à-vis des influences communistes dans les discours de ces mêmes chercheurs que sont Henri Wallon (membre éminent du Groupe français d'éducation nouvelle) et René Zazzo :

« Nos étudiants sont très démunis à Paris [...] devant des professeurs de valeur ayant une autorité méritée dans tel ou tel domaine déterminé mais mélangeant sans cesse leurs données psychologiques et leur philosophie matérialiste. Sur le plan pratique, ils [les étudiants] se trouvent face à un mouvement pédagogique complexe [...] sans connaître leur orientation foncière d'où embarras et parfois fausses manœuvres »⁶⁹.

Cette initiative, si elle est suivie d'une autre réunion organisée par R. Jolivet et L. Barbey⁷⁰ à Lyon, les 8, 9 et 10 juin 1950, ne permet pas d'aboutir à la mise au point d'un programme type de formation pour les éducateurs et les éducatrices. L'échec de ce projet dans lequel Chatelain fondait la possibilité de mobiliser ses collègues en vue de promouvoir l'étude des méthodes actives dans le cadre de la nouvelle option du même nom proposée par l'ISP à partir de la rentrée de novembre 1950⁷¹, va entamer ses forces. Épuisé, il quittera ses fonctions en 1954.

Conclusion

Les premières années de l'ISP nous apprennent combien il a été difficile pour ses responsables d'anticiper la demande en matière de formation professionnelle des maîtres destinés à exercer dans les établissements privés. Né en réaction à la suppression des écoles normales, l'ISP parisien n'attire pas immédiatement les vocations. À cela plusieurs raisons. Outre les difficultés matérielles, le programme est trop dense pour que les supérieur(e)s des maisons d'éducation chrétienne acceptent de libérer leurs personnels enseignants. Dans le même

69 APFC. « Ces rencontres et leur but ». Journées des 27-28 mai 1949. Notes manuscrites.

70 Respectivement doyen de la faculté de philosophie et professeur de philosophie, titulaire de la chaire de pédagogie à l'institut catholique de Lyon.

71 Les plaquettes de l'ISP de 1950-1951 à 1955-1956, consultables dans le fonds J. Brichet (AICP, p. 199) sont, ici, trompeuses. Fatigué et éprouvant de plus en plus de difficultés à assurer les différentes tâches pour lesquelles il est sollicité aussi bien dans le cadre de ses responsabilités à l'ENF qu'à l'ISP, F. Chatelain finit par faire appel à Louis Raillon en 1954 pour le remplacer. Cette option « Méthodes actives » sera remplacée par un cours de pédagogie chrétienne à partir de la rentrée 1956-1957. Laurent Gutierrez, « Louis Raillon (1922-2006) », *Les Études sociales*, n° 145, 1^{er} semestre 2007, p. 151-163.

temps, et contrairement à l'ambition initiale de travailler à l'étude scientifique des méthodes actives, les questions de pédagogie chrétienne sont reléguées au second plan. Dans un contexte de réforme de l'enseignement public qui œuvre au renouvellement de sa pédagogie en référence aux pratiques et aux théories de l'Éducation nouvelle, l'ISP opère un repli sur lui-même au nom de l'orthodoxie chrétienne. Contrarié dans son projet, François Chatelain va opérer un basculement, non pas de l'idée qu'il se fait de l'homme à éduquer, mais du milieu dans lequel il peut mener à bien son apostolat. La création de *l'école nouvelle française* en 1945 et de son école d'application à Meudon en 1948 est à interpréter, ici, comme la manière la plus efficace qu'il ait trouvé pour étendre son champ d'action. Ce choix ne sera pas sans conséquences. En quelques années, le nombre de ses enseignements diminue. En outre, sa hiérarchie lui préfère le jésuite Pierre Faure plus à même, selon elle, de prouver les fondements théologiques de cette éducation nouvelle. Au début des années 1950, plusieurs cours sont mutualisés dans le cadre de la formation de base et optionnelle des étudiants. En dix ans, le projet initial d'œuvrer à l'élaboration d'une pédagogie nouvelle chrétienne a laissé la place à des considérations structurelles dont l'observance accompagnera l'avenir de cette institution⁷².

72 Sur cet aspect, se reporter à Daniel Hameline, « La recherche et la formation pédagogiques », in Yves Charmasson (dir.), *Institut catholique de Paris. Le livre du centenaire, 1875-1975*, Paris, Beauchesne, 1975 et à Philippe-Jean Herbillon-Leprince, *L'Institut supérieur de pédagogie (1963-1991)*. Mémoire de maîtrise, université de Paris 8 – Institut catholique de Paris, 1992.